

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2021

Date de la convocation : 06/12/2021

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Pierre-Marie CHARLEMAGNE, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, M. Alain ORENGIA, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Frédéric BELMONTE à M. Lucien BRUYAS, M. Erwann BINET à Mme Dominique ROUX, M. Patrick CURTAUD à M. Jean-Claude LUCIANO, Mme Hilda DERMIDJIAN à M. Jacques BOYER, Mme Maryline SILVESTRE à M. Lévon SAKOUNTS.

Absents suppléés : M. Martin DAUBREE représenté par M. Christophe GONON, M. Denis PEILLOT représenté par Mme Réfija BABACIC.

Secrétaire de séance : M. Richard BONNEFOUX.

OBJET : **AGRICULTURE** : Soutien aux associations d'aide aux exploitants agricoles du territoire

Rapporteur : Lucien BRUYAS

NOTE DE SYNTHÈSE

Pour accompagner et défendre les agriculteurs, les aider à faire valoir leurs droits en justice, préserver l'emploi, des agriculteurs ont créé Solidarité Paysans National. Cette association nationale fédère des structures départementales comme Solidarité Paysan pour le Rhône et Ecout'Agri 38 pour l'Isère.

L'enjeu est la lutte contre les exclusions par un accompagnement global initié à la demande de la personne et de sa famille dans le respect de ses choix, de ses motivations, de sa dignité.

En 2021, ces associations, grâce à 5 bénévoles sur le territoire de l'agglomération, ont accompagné 10 agriculteurs.

Vienne Condrieu Agglomération est sollicitée pour reconduire l'aide financière sur 2022. Il est proposé de renouveler le soutien à hauteur de 1 000 € répartis de la manière suivante :

- 500 € pour Ecout'Agri 38,
- 500 € pour Solidarité Paysan Ain Rhône.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la stratégie agricole 2019-2024 adoptée par le conseil communautaire du 5 novembre 2019,

VU l'avis favorable de la commission agriculture du 9 décembre 2021,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

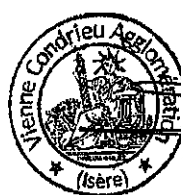
APPROUVE le soutien aux associations Ecout'Agri 38 et Solidarité paysan Ain Rhône pour leurs actions à destination des agriculteurs en difficulté, en versant une subvention à hauteur de 1000 € pour l'année 2022 répartie de la manière suivante :

- 500 € pour Ecout'Agri 38,
- 500 € pour Solidarité paysan Ain Rhône.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération publiée le 16/12/2021

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KDVACS